

INFOCUMA

AVRIL 2025

Edito



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION, UNE BELLE RÉUSSITE ET L'ENJEU DE LA PROXIMITÉ !

Les 813 cuma des 4 départements étaient conviées à l'AG de l'Union le 6 février 2025 pour une édition voulue commune et unique pour cette première année. Et ce fût une belle réussite selon les participants. En effet après une présentation dynamique de certaines activités le matin, l'après-midi a été consacré aux stratégies d'investissements dans les cuma. Bernard Gonnet, consultant, nous a apporté son expérience de l'industrie et nous a bousculé afin d'élargir nos réflexions, notamment sur la location d'usage et l'apport de Camacuma.

Malgré une seule AG commune, le Conseil d'administration de l'Union veut renforcer l'animation de proximité par un nouveau rendez-vous dans chaque département et pensé par chacun des 4 Conseils de proximité. Ce travail est déjà lancé, pour que ce temps fort local puisse voir le jour dès 2025.

Les administrateurs de proximité sont essentiels dans ce processus pour être à l'écoute de toutes nos cuma locales afin de faire remonter les attentes, les idées, les projets de nos adhérents. Ils peuvent ainsi participer à l'élaboration de ceux-ci.

Camacuma illustre parfaitement notre volonté de développement du réseau. C'est au cours d'une réunion avec quelques adhérents de cuma que l'idée a germé. Des responsables se sont mis au travail et maintenant Camacuma s'est développé sur une grande partie du territoire national.

Notre objectif est de construire ensemble, adhérents, administrateurs, animateurs, comptables, les services qui vous sont utiles dans votre mission de responsable au quotidien pour des cuma toujours plus efficaces.

*Frédéric Jolly
Administrateur à l'Union des cuma
des Pays de la Loire*

Pays de la Loire

A LA UNE



Assemblée générale de l'Union des cuma des Pays de Loire : un temps fort pour nos adhérents !

Ce fût une première, et ce fût une réussite pour les participants. Plus de 200 responsables de cuma issus de nos 4 départements riches de dynamiques et de diversités. Au-delà des aspects statutaires, l'AG a été l'occasion de présenter nos comptes et notre rapport d'activités avec un focus sur 4 actions fortes de 2024 :

- **Bâtiment de cuma** : montée en compétences de nos équipes et développement de partenariat avec la Chambre d'agriculture et la MSA pour des espaces de travail fonctionnels et ergonomiques - 20 accompagnements réalisés
- **Médiation** : développement d'un accompagnement des cuma par un médiateur certifié - 14 cuma accompagnées en 2024
- **Contrat CADRE** : Contrat d'Accompagnement Des REsponsables de cuma pour accompagner dans le pilotage de leurs cuma et la gestion RH, les aider à faire sans faire à leur place - 6 dossiers en cours
- **Avenir et projet stratégique de la cuma** : les animateurs-rices ont développé des nouvelles méthodes d'animation sur un sujet majeur pour les années à venir

Après une intervention de Matthieu Goehry, président de la FNcuma, l'après-midi était centré sur la flambée des prix des matériels.

Après la présentation des chiffres clés issus de nos travaux sur les charges de mécanisation des exploitations ligériennes, un consultant expert des stratégies d'investissement a présenté sa vision du réseau cuma, ses forces et ses faiblesses face aux stratégies des constructeurs et des concessionnaires, suivi d'une table ronde pour élargir le débat sur les stratégies d'équipements et d'investissements possibles.

Une journée riche en échanges et en débats pour faire avancer les cuma et redynamiser notre assemblée générale.

44

Des réunions dédiées aux "cuma XXL"



Responsables et chefs d'équipe des cuma XXL du Nord-Loire 44 réunis pour comparer les coûts de main d'œuvre de chaque cuma

L'initiative qui a vu le jour en 2019 en Loire-Atlantique à la demande de certaines cuma, a permis de réunir 10 cuma et près de 25 responsables pour sa 5ème édition en janvier 2025.

Deux réunions ont eu lieu sur le département, une à Puceul et l'autre à St Philbert de Grandlieu.

Mais c'est quoi ces réunions "cuma XXL" ?

C'est un temps dédié aux cuma ayant un chiffre d'affaires supérieur à 500 000 € et une équipe salariée organisée autour d'un chef d'équipe.

L'objectif est de permettre aux responsables de ces cuma d'échanger sur des problématiques communes et spécifiques aux cuma de cette dimension-là, mais également de construire collectivement des références et outils pour améliorer la gestion de leur cuma.

Les thématiques abordées cette année ont concerné la gestion RH (gestion des heures, rémunération, prix de facturation de la main d'œuvre), le calcul des frais de gestion et la facturation des travaux.

Les groupes souhaitent se revoir pour continuer le travail amorcé. Un sujet qui retient particulièrement l'attention est la comparaison des prix de revient de certaines activités, mais cela nécessite un gros travail pour décortiquer le mode de calcul de chaque cuma. Attention aux mauvaises interprétations !

Plus il y a de cuma représentées, plus les échanges sont enrichissants. Les participants sont repartis satisfaits en fin de journée et souhaitent reconduire annuellement la rencontre.

Cette régularité est une vraie opportunité pour mener des réflexions de fond et faire avancer les cuma. C'est aussi ça la force du réseau cuma !

par caroline.quintela@cuma.fr • 07 64 51 04 93

49 Silence ça tourne !

Dans le cadre d'un groupe de travail avec la FRcuma Ouest sur les bâtiments ateliers, une vidéo de promotion a été réalisée à la cuma des Eleveurs du Tremblay (secteur de Segré).



L'objectif est de montrer à quel point le bâtiment atelier est un outil de développement des cuma. Vous pourrez découvrir différents témoignages :

- **Bertrand, le président**
sur l'attractivité et que le bâtiment est un lieu qui fait vivre la cuma
- **Pierre-Antoine, le chef d'atelier**
sur le confort d'avoir un atelier fermé et bien équipé pour l'équipe de salariés
- **Damien, un nouvel adhérent**
comme quoi le bâtiment a facilité son installation
- **Alexis, animateur**
qui rappelle que l'Union des cuma est capable d'accompagner toutes les cuma dans leurs projets

Cette vidéo est disponible sur YouTube, les sites de l'Union des cuma et la FRcuma Ouest. Pour les groupes qui ont un projet et qui hésitent à se lancer, visualisez-la avec vos adhérents pour vous convaincre qu'un bâtiment n'est pas une charge mais un investissement d'avenir au service du collectif.

L'Union des cuma peut vous accompagner du début à la fin dans le cadre d'un DiNACUMA.

Encore merci à la cuma des Eleveurs de nous avoir aidé à réaliser cette vidéo de qualité !

par alexis.cochereau@cuma.fr • 06 80 96 42 45

72 Prévention des risques lors des chantiers agricoles, une journée qui tombe à PIC



Pierre PICHET, animateur machinisme en Sarthe a été convié à une journée de prévention des risques routiers lors de chantiers agricoles, organisée par un groupe d'étudiants du lycée agricole de Rouillon.

Chaque année, les élèves de BTSA doivent monter des Projets d'Initiative et de Communication (PIC). Cela permet aux étudiants de créer un projet de territoire en lien avec les différents partenaires sur une thématique choisie par leurs soins.

Le 3 mars se tenait donc au lycée agricole de Rouillon une journée de prévention, en présence de plusieurs partenaires (Gendarmerie, Centre médicalisé de l'Arche, pôle médico-social Samsah, MSA, Union des cuma), sous la forme de plusieurs ateliers à destination des étudiants du lycée.

Cette journée a été l'occasion de rappeler les principes de sécurité à respecter lors des différents travaux et chantiers effectués en agriculture, avec notamment les risques routiers.

Ce fut donc l'occasion d'évoquer les dangers liés à l'alcool et aux stupéfiants, mais aussi les règles à respecter pour vérifier la conformité des matériels et la mise en sécurité autour du chantier à effectuer. Des témoignages de personnes ayant vécu des accidents à cause de risques négligés ont pu apporter un autre regard auprès des jeunes sur les conséquences et la gravité des accidents.

L'Union des cuma espère pouvoir continuer à mener de tels projets avec les étudiants afin de contribuer aux actions de prévention et de promotion autour de projets agricoles et territoriaux.

par pierre.pichet@cuma.fr • 06 68 66 32 94

85 En avant pour la fête de l'agriculture

La fête de l'agriculture ! On ne présente plus ce rendez-vous itinérant grand public bien connu par les Vendéens et Vendéennes.



C'est l'événement de l'été à ne pas manquer pour celles et ceux qui veulent découvrir les acteurs du territoire qui façonnent nos paysages et remplissent nos assiettes.

Chaque année, des dizaines de milliers de personnes sont au rendez-vous pour assister aux courses de mois-batt cross, concours de labour ou encore pour visiter la mini-ferme.

Cette année, c'est à Beaufou, les 30 et 31 du mois d'août que se déroulera la 40^{ème} édition !

Les Jeunes Agriculteurs et l'association Terre Attitude Vendée organisent l'événement autour de l'innovation avec comme thème "Une agriculture connectée à la terre, engagée pour demain". Les cuma ont donc leur place toute trouvée !

A cette occasion, l'Union des cuma accompagne la cuma locale, la Bienvenue, pour mettre en avant son matériel et son activité. Nous allons réaliser des supports allant du plus technique avec les activités chiffrées des matériels exposés pour les professionnels du milieu à des supports plus grand-public pour présenter le système cuma aux néophytes curieux.

Cette décision fait suite à la rencontre entre les organisateurs de la fête de l'agriculture et le Conseil de proximité de Vendée le 5 mars dernier.

→ Si vous souhaitez plus d'informations à ce sujet, n'hésitez pas à contacter Aline Millet, Référente Territoire Union des cuma-section Vendée.

par aline.millet@cuma.fr • 06 35 36 42 14

Le Conseil de proximité de Vendée cherche à s'agrandir !

Si vous souhaitez discuter des enjeux concernant les agriculteur-ice-s en cuma sur le territoire de la Vendée et rencontrer vos administrateurs, vous êtes le bienvenue le 27 mai à 10h dans les locaux de l'Union des cuma à la Roche sur Yon

MACHINISME



Réfléchir ses pneumatiques pour limiter le tassement du sol

Le tassement du sol est une diminution de la porosité, c'est-à-dire de l'espace disponible entre les particules du sol.

Cela se traduit par :

- Un système racinaire moins efficace
- Une perturbation de l'activité biologique du sol
- Une perte de rendement de 5 à 30 %
- Une régénération onéreuse et compliquée

Parmi les leviers existants pour limiter la compaction :

- Planter des couverts végétaux
- Limiter le poids des matériels
- Raisonner le choix et la pression des pneumatiques

La cuma la Familiale à Saint Michel-et-Chanveaux, consciente de ces enjeux, a décidé de s'équiper du télégonflage et de chausser son tracteur de 120 Ch de pneumatiques VF. La cuma a également pesé tous les outils qui peuvent être attelés. Un tableau a été réalisé pour que chaque utilisateur sache quelle pression mettre lorsqu'ils sont sur la route ou au champ. « Vu le prix de ces équipements, il faut aller jusqu'au bout des choses pour les valoriser au maximum » précise Julien Aillerie, le Président.

Une expérience a été réalisée pour mesurer l'impact de ces équipements sur le tassement. Pour cela, le tracteur a été attelé au cultivateur Lemken Smarag. L'ensemble pèse 9000 kg. Les empreintes ont été mesurées avec une pression route de 1,2 bar et une pression champs de 0,6 bar. Voici les résultats :

	Superficie pneus avant	Superficie pneus arrière	Superficie totale	Tassement (poids/superficie)
Pression route	5 850 cm ²	10 980 cm ²	16 830 cm ²	530g/cm ²
Pression champs	12 600 cm ²	16 500 cm ²	29 100 cm ²	310g/cm ²

Avec cette pratique de variation de la pression des pneumatiques, on constate que la cuma réduit de 42 % le tassement du sol ce qui conforte la cuma dans sa stratégie.

D'une part, le télégonflage a facilité le respect de la pratique de la variation pression champs et pression route, et d'autre part les pneumatiques VF ont permis de faire baisser plus fortement la pression que si le tracteur était chaussé de pneumatiques standard.

Le surcoût des équipements est valorisé agronomiquement avec un meilleur rendement des cultures.

par alexis.cochereau@cuma.fr • 06 80 96 42 45

cuma des vigneronns et robotique agricole

Dans le cadre du projet AZIMUT / AGROOP, la cuma des Vignerons va mettre en place en essai un robot agricole Pellenc, avec pour objectif de mesurer les capacités de ce robot à s'intégrer dans une cuma, tout en réalisant des travaux demandés.



Pour cet essai, c'est sur du travail du sol que sera évalué le robot. Ce robot Pellenc RX20, en développement chez LVVD et qui n'est pas encore commercialisé, est capable de travailler en toute autonomie sans présence humaine.

Malheureusement la réglementation en vigueur fait que, sauf exception, il n'est pas autorisé de laisser un robot travailler seul dans les champs mais cela risque de changer.

Ce robot est un robot sur chenilles, avec une autonomie de 20 heures maximum en hybridation avec une compacité accrue ce qui lui permet, selon sa configuration, d'être chargé dans un fourgon (sans ses accessoires éventuels).



Avant de commencer toutes actions, Pierre (Union des cuma) et Ludovic (LVVD), iront arpenter les parcelles en enregistrant les points GPS, afin que le robot puisse se repérer et puisse reconnaître la parcelle dans laquelle il se situe. Cela permettra également de délimiter cette dernière pour que le robot ne puisse pas sortir de sa « zone d'évolution ».

A la suite de l'arpentage, ces points seront intégrés dans le logiciel Pellenc, et, quand tout sera vérifié par l'opérateur et validé par le logiciel qui ne détectera pas d'erreurs, on pourra commencer à réaliser les essais. Les outils de la cuma seront utilisés mais, pour raison de sécurité, un bâti comprenant des capteurs servira de « support » à ces derniers. En effet, il est nécessaire par mesure de sécurité de capter une éventuelle présence humaine entre le robot et l'outil.

Pour cela, un capteur est présent sur l'avant du bâti, et en cas de choc, ce dernier ordonnera au robot de s'arrêter. Ces essais interviendront au printemps 2025.

Si vous êtes intéressé par des essais en robotique agricole, n'hésitez pas à revenir vers nous.

par pierre.pichet@cuma.fr • 06 68 66 32 94

 myCUMA
LINK

CUMA ET MATÉRIELS,
PRÈS DE CHEZ VOUS
EN 1 CLIC

Accéder à toutes les cuma de France,
par zone géographique ou par matériel
Intercuma : optimisez le parc machines
de votre cuma



link.mycuma.fr

Gestion des haies bocagères : une demi-journée technique pour découvrir et échanger

Le 11 février dernier, une quarantaine de participants se sont retrouvés à La Grigonnais (44) pour une demi-journée technique dédiée à la gestion des haies bocagères.



Organisé par le Syndicat du bassin versant Chère Don Isac, en partenariat avec l'Union des cuma des Pays de la Loire, le CIVAM 44 et la Coopérative Bocagère, cet événement bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB) et de la Région des Pays de la Loire.

Au programme, un retour d'expérience du GAEC des Églantiers et du CIVAM 44 sur les approches de gestion et de valorisation des haies agricoles. Ce partage a mis en lumière les enjeux économiques et environnementaux de leur préservation. Les haies jouent un rôle clé dans la biodiversité, la qualité des sols et la lutte contre l'érosion. Elles constituent aussi une ressource précieuse en bois énergie et bois d'œuvre, favorisant une gestion durable.

Des démonstrations techniques sont venues enrichir ces témoignages. Les participants ont pu voir en action une pelleteuse avec tête d'abattage de la cuma « DEFI 85 » et un combiné bois bûche de la cuma INNOV'EXPE, illustrant des méthodes efficaces d'entretien et d'exploitation. Une session sur la reprise de coupes en sécurité avec une tronçonneuse a clôturé cette démonstration mettant l'accent sur un travail sécurisé et respectueux des haies.

Cette demi-journée a été une opportunité pour les agriculteurs, gestionnaires d'espaces et professionnels du bois d'échanger entre eux et ainsi observer des techniques adaptées. Un rendez-vous intéressant pour concilier production et préservation du bocage, garant de l'équilibre écologique et économique des territoires ruraux.

par samuel.nicolas@cuma.fr • 06 68 66 57 73

GESTION & JURIDIQUE

Gérer les difficultés de paiement dans les cuma

Il est toujours difficile d'aller voir son collègue d'entraide, voisin, ou ami pour parler avec lui de ses difficultés économiques.



Mais croire que laisser s'agrandir la dette donne du souffle à une personne déjà en difficulté est une erreur. La situation va se dégrader et quand il devient intolérable de continuer pour la trésorerie de la cuma, ou pour la bonne entente dans le groupe, les moyens employés peuvent devenir brutaux pour la personne en difficulté. Et il est d'autant plus difficile pour elle de redresser sa situation si les impayés durent depuis longtemps.

Résoudre les impayés en cuma permet donc de détecter rapidement les situations qui se dégradent et de mieux les accompagner pour qu'elles se solutionnent. Voici quelques conseils :

Respecter la confidentialité de la situation au sein du bureau

Les situations économiques fragiles doivent être partagées entre les présidents, trésoriers, comptables et secrétaires - comptables. Elles peuvent être nommées au sein du bureau mais doivent rester dans ce cercle.

Le conseil d'administration peut connaître le montant des impayés mais pas les exploitations concernées. C'est uniquement si les solutions amiables ne suffisent pas et que des décisions de gestion (mise en demeure suivie ou non d'une suspension de travaux) doivent être prises. Le conseil d'administration est alors informé pour voter les actions à mettre en œuvre.

Néanmoins, il est interdit qu'un administrateur ait des créances à plus d'un an. Cela signifie qu'il utilise la cuma comme une banque alors qu'il est le garant de sa bonne gestion en tant qu'administrateur. La cuma peut être accusée d'abus de biens sociaux.

Privilégier le dialogue de visu à deux responsables

Pour parler des difficultés, mieux vaut être en face à face qu'au téléphone.

N'allez pas seul à la rencontre d'un adhérent, soyez toujours au moins deux personnes, idéalement sans lien direct avec lui.

Cela sera plus facile de poser les questions justes pour éclaircir la situation, et plus facile également d'avoir quelqu'un avec qui échanger par la suite, au lieu de porter la difficulté seul ou de risquer de la rapporter avec des approximations à d'autres personnes du bureau.

Réaliser des écrits

Envoyer des relances écrites est une démarche indispensable pour deux raisons :

1. Une dette qui n'est pas relancée par écrit s'éteint au bout de 5 ans. Vous ne pourrez plus exiger les montants dus au-delà de ce délai si vous ne pouvez pas prouver que des relances ont été faites en recommandé avec accusé de réception
2. La suspension de travaux doit être précédée de relances écrites et d'une décision du Conseil d'administration

Proposer un échéancier acceptable et réaliste

Lors de votre rencontre, après avoir évalué la situation, proposez de :

- Bloquer la dette à ce jour et de voir comment il est possible de l'étaler dans le temps, en fonction des ventes, des aides PAC...
- Payer les nouvelles factures à échéance
- Faciliter les paiements en faisant des paiements plus réguliers : trimestriels voire mensuels

Proposer l'appui de professionnels

Si les difficultés économiques proviennent de problèmes techniques, organisationnels ou structurels de l'exploitation, incitez l'adhérent en difficulté à contacter l'une des structures agricoles présentes en Pays de la Loire qui accompagnent les exploitations en difficultés : Réagir et Solidarité Paysans. Vous pouvez même en faire une condition aux facilités de paiement que vous êtes en train de mettre en place.

VOICI LEURS COORDONNÉES

- RÉAGIR
Chambre d'agriculture Pays de la Loire
02 53 57 18 32
- Solidarité Paysans 44 : 06 37 39 24 35
- Solidarité Paysans 49 : 06 36 14 95 75
- Solidarité Paysans 72 : 02 43 14 20 32
- Solidarité Paysans 85 : 02 51 36 83 62



L'équipe des impayés :

Caroline Quintela (44),
Justine Lemonnier (49),
Philippe Coupard (72),
Yvon Guittet (85).

par anne.marquet@cuma.fr • 06 74 97 01 28



GUIDE DES PRIX DE REVIENT DES MATÉRIELS EN CUMA

EDITION OUEST 2025

Et en ligne sur
www.gprcumaouest.fr



Journées des salariés de cuma : une participation au rendez-vous !

Journée des salariés de cuma du Maine-et-Loire et de Vendée

Le 7 février dernier, 60 salariés de 24 cuma du Maine-et-Loire et de Vendée ont bravé le froid et la neige pour participer à l'édition 2025 de la journée des salariés de cuma, organisée dans le bâtiment de la cuma Alliance à La Romagne (49).

Au programme cette année :

Une intervention d'Éric Canteneur sur l'évolution des normes de freinage et un retour d'expérience sur les essais menés par le réseau concernant le tassement du sol en fonction de la pression des pneumatiques.

Une présentation de York Lubrifiants sur l'analyse du plan de graissage et des lubrifiants en cuma, avec un retour technique sur des prélèvements effectués dans trois cuma.

Une intervention du directeur SAV du groupe Océane Automobiles sur l'organisation de l'atelier et la gestion des pièces dans la concession Hyundai de Cholet.

La journée s'est clôturée par une visite de la concession et de son atelier.

Journée des salariés de cuma de Loire-Atlantique

Le 28 février 2025, 85 salariés ont participé à la journée des salariés de cuma de Loire-Atlantique, un rendez-vous annuel riche en échanges et découvertes.

Au programme :

Le matin :

visite des établissements Thievin et Fils à Saint-Mars-la-Jaille, qui ont mis les moyens pour accueillir les participants et leur faire découvrir leur entreprise ainsi que leur usine de fabrication de remorques et accessoires.

L'après-midi :

- Présentation du secteur par Charles Chevalier, administrateur de proximité de l'UCPDL
- Animation «Trucs et Astuces», permettant aux salariés d'échanger et d'élire les trois meilleures idées mises en place dans leur cuma parmi les 18 proposées

Des moments d'échanges enrichissants



Au-delà des interventions techniques, ces journées ont également permis d'aborder plusieurs sujets clés pour les salariés de cuma :

- Camacuma
- Les formations proposées aux salariés par l'UCPDL
- La prévention du mal-être agricole
- La gestion du temps de travail et la dérogation collective aux 48 heures hebdomadaires

Ces moments d'interconnaissance offrent aux salariés de cuma l'opportunité de partager leurs expériences, d'élargir leur réseau et de renforcer leur sentiment d'appartenance à une communauté professionnelle dynamique, le tout dans la bonne humeur et la convivialité.

par arnaud.bourgeois@cuma.fr • 06 27 27 37 70

Manager en cuma : il faut s'entraîner

Comme tous les ans, l'Union des cuma a réalisé la formation de 3.5 jours sur le management en cuma.



Ouverte aux responsables et aux salariés en charge du management de leurs collègues, la formation est composée d'apports théoriques mais surtout de mises en situations pratiques.

Ces exercices de 10 minutes permettent d'aborder des choses simples mais où il est important de s'entraîner : l'écoute active, la communication, la mise en place d'un management participatif... Prochaine session lors du 1er trimestre 2026. N'hésitez pas à contacter l'animateur emploi de votre département pour vous renseigner.

par arnaud.bourgeois@cuma.fr • 06 27 27 37 70
et frederic.duval@cuma • 06 27 27 22 93

FORMATION



De nouvelles formations pour vos salariés, inspirées par vos cuma

Dans un souci constant d'amélioration et d'adaptation aux besoins du terrain, de nouvelles formations salariés ont été mises en place cette année.

Les retours de terrain des animateurs et les demandes de cuma ont mis en lumière des besoins en formation que nous avons traduit concrètement par de nouveaux programmes de formations.

Des nouvelles thématiques

- **Matériels de semis et électronique embarquée** : maîtriser le réglage, l'entretien des matériels de semis et l'utilisation des technologies avancées pour réaliser un semis de qualité
- **Conduite de chariots télescopiques** : obtenir l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur pour l'utilisation et la conduite en sécurité du chariot télescopique
- **Optimiser le potentiel de mon modèle d'ensileuse CLAAS série 900 et John Deere série 8000** : une journée d'approfondissement sur la conduite, l'entretien et l'expertise de l'ensileuse par types de marques et modèles

Des retours positifs et des suites à donner

Les retours témoignent d'une grande satisfaction des participants avec des explications approfondies et des intervenants qui connaissent bien leurs sujets. Suite aux demandes du groupe, nous allons construire une suite pour la formation "Matériel de semis et électronique embarquée". Nous proposerons également en 2025/2026 des formations techniques moissonneuses par marques et modèles à l'image de celles proposées cette année pour les ensileuses.

Un engagement pour l'avenir

Avec ces nouvelles formations, nous réaffirmons notre volonté d'accompagner les cuma employées de main-d'œuvre dans la montée en compétences de leurs salariés avec des outils et des savoir-faire directement applicables sur le terrain. Cette dynamique d'écoute et d'adaptation se poursuivra pour continuer à faire évoluer notre offre en fonction des besoins réels du terrain.

Vous souhaitez nous faire part de vos besoins de formation ? Contactez-nous ! formation_ucpd@cuma.fr

par elodie.amestoy@cuma.fr • 06 58 94 67 38

AGENDA

44

LOIRE-ATLANTIQUE

Rencontre du groupe femmes 44 sur les "trucs et astuces" pour se faciliter l'utilisation du matériel le jeudi 24 avril après-midi (cuma du Nord-Loire à définir)

49

MAINE-ET-LOIRE

Formation Infinity le vendredi 25 avril à la Meignanane le mercredi 30 avril à Angers

72

SARTHE

Événement départemental de proximité le jeudi 26 juin à la cuma de Lavaré

85

VENDEE

Rallye bio le mardi 24 juin 2025 à Sainte Hermine

POUR TOUS

Journée des Pôles le jeudi 19 juin 2025 à Angers

Mécaflash

travail

DÉLÉGUER MES CHANTIERS

Combien ça coûte ? Combien de temps je gagne ?

RÉPONSES EN UN CLIC



Actimat

Notre solution de crédit ou de financement locatif directement chez votre concessionnaire de matériel agricole.

Crédit Mutuel

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.

CONTACT DES SECTIONS

LOIRE-ATLANTIQUE
Maison de l'Agriculture
La Géraudière
rue Pierre Adolphe Bobierre
44939 Nantes cedex 9
02 40 16 39 50
paysdelaloire.44@cuma.fr

MAINE-ET-LOIRE
3 rue Carl Linné
CS 30445
49004 Angers cedex 01
02 59 58 04 76
paysdelaloire.49@cuma.fr

SARTHE
72 avenue Olivier Messiaen
Immeuble Belle Ile
72000 Le Mans
02 43 23 77 37
paysdelaloire.72@cuma.fr

VENDEE
51 rue Charles Bourseul
ZAC Bell - BP 214
85005 La Roche-sur-Yon cedex
02 51 36 90 30
paysdelaloire.85@cuma.fr

INFOCUMA

Journal d'information
de l'Union des cuma des Pays de la Loire

3 rue Carl Linné
CS 30445 • 49004 Angers cedex 01
Directeur de la publication : Marc Aurejac
Réalisation : communication FRcuma Ouest
Trage : 1 717 exemplaires